



L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

CONCOURS
N° 2024-17

Journalier

Division des travaux publics
Poste temporaire de fin de semaine

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat pour pourvoir un poste de journalier de fin de semaine à la Division des travaux publics.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous l'autorité du contremaître, la personne recherchée sera appelée à effectuer les tâches suivantes :

- effectuer divers travaux manuels tels que menuiserie, peinture, manutention, plomberie, réparations, nettoyage, etc.;
- manipuler des outils électriques et à moteur tels que scie mécanique, débroussailleuse, tondeuse, etc.;
- participer aux divers travaux sur les infrastructures urbaines et municipales tels que travaux de voirie, travaux de signalisation, travaux dans les bâtiments municipaux, travaux d'aqueduc et d'égout (entrée de services, bris), etc.;
- effectuer la préparation des plateaux sportifs, l'inspection des aires de jeux dans les parcs et le lignage des terrains sportifs;
- effectuer l'entretien des terrains sportifs, des chalets et des espaces verts;
- assurer le maintien de la qualité de l'eau de la piscine extérieure;
- assurer la propreté des espaces publics, ramasser les déchets, le recyclage et le compost dans les espaces appartenant à la Ville et effectuer le nettoyage des abribus et des abris postaux;
- participer au soutien des activités culturelles et de loisir et toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un permis de conduire valide de classe 5.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3 (un atout).
- Carte ASP construction (ou s'engager à l'obtenir dans un délai de quatre mois suivant l'embauche).
- Être polyvalent et autonome.
- Démontrer une grande habileté pour le travail d'équipe.
- Être courtois et poli envers les citoyens et clients.
- Posséder une bonne condition physique.

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Le poste de journalier est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption SCFP quant au salaire et aux avantages sociaux.

Date d'embauche : du 5 mai au 2 novembre 2024

Traitement salarial : classe 5 – 31,98 \$ de l'heure

Horaire de travail : 36 heures par semaine

Prime de fin de semaine de 4,14 \$ l'heure

L'horaire applicable de travail est de 36 h/semaine, réparties de la façon suivante :

- du vendredi au dimanche de 6 h à 18 h 30.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **mardi 30 avril 2024 à 16 h 30**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION

Service des ressources humaines

Poste : Journalier – Poste temporaire de fin de semaine (Concours n° 2024-17)

781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord

L'Assomption (Québec) J5W 2H1

mjlebrasseur@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.